



Avril 2019 - n°2019 - 048
04/12

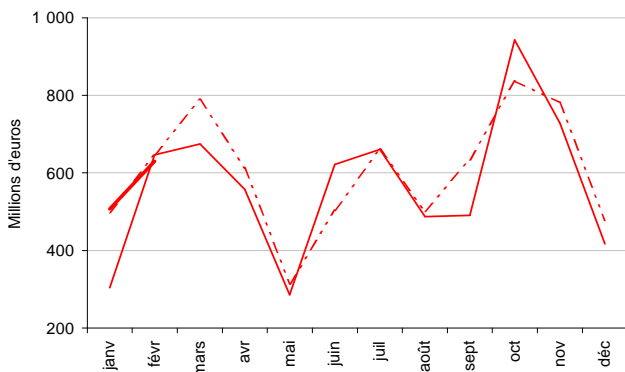
Infos rapides

En février 2019, la hausse des importations pèse sur l'excédent agroalimentaire français

En février 2019, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 629 millions d'euros ; il baisse de 17 millions d'euros par rapport à février 2018, pénalisé par la forte croissance des importations (+ 216 millions) qui fait plus que contrebalancer la progression des exportations (+ 199 millions). Le solde des produits agricoles bruts affiche un excédent de 172 millions d'euros et diminue de 10 millions d'euros sur un an. Il pâtit de la hausse des importations, notamment de maïs malgré la hausse des exportations de pommes de terre, de blé et à un degré moindre d'orge. Avec 457 millions d'euros, l'excédent commercial en produits transformés perd 7 millions d'euros par rapport à février 2018 en grande partie du fait de la progression des importations de tourteaux et des produits issus de la pêche, plus importante que celle des exportations tirées par les ventes de boissons et de produits laitiers. L'excédent commercial agroalimentaire s'améliore avec les pays tiers mais diminue avec l'UE.

Solde commercial global

En février 2019, baisse de l'excédent sur un an

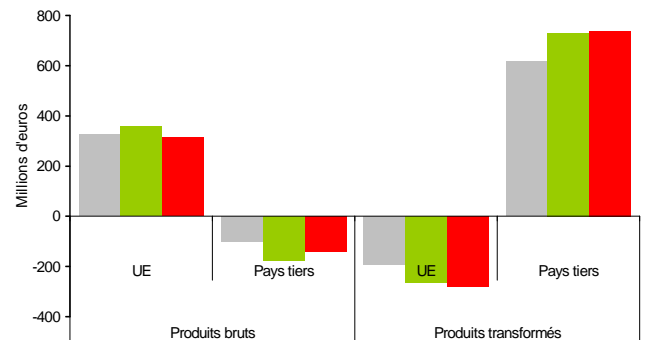


Source: Douanes - CPF 2015

--- moyenne 2014-2018 — 2018 — 2019

Solde par zones et par type de produits

En février 2019, sur un an, amélioration des différents soldes avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

■ févr. moy. 2014-2018 ■ févr. 2018 ■ févr. 2019



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En février 2019, recul, sur un an, de l'excédent agroalimentaire français

En février 2019, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 629 millions d'euros, soit une diminution de 17 millions d'euros par rapport à février 2018. Cette baisse résulte d'une forte croissance des importations (+ 216 millions d'euros soit + 5 % en valeur) plus importante que celle des exportations (+ 199 millions sur un an soit + 4 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 597 millions d'euros, en progression de 45 millions d'euros par rapport à février 2018 parallèlement aux exportations qui se sont accrues de 123 millions d'euros sur un an (+ 7 %). Cette hausse concerne en premier lieu les produits transformés (+ 73 millions) en lien avec les ventes de spiritueux et de produits laitiers. Les premières progressent de 26 millions d'euros sur un an principalement vers les Etats-Unis et l'Asie. Les secondes croissent de 24 millions sous l'impulsion des ventes de poudres de lait (Indonésie, Egypte...) mais aussi de fromages (Arabie Saoudite, Japon...). Les importations de produits transformés (principalement de tourteaux de soja mais aussi de produits issus de la pêche) augmentent dans des proportions conséquentes avec

+ 66 millions d'euros (soit + 9 % sur un an). Les échanges commerciaux de produits bruts sont tirés par des exportations (+ 49 millions et + 13% sur un an) parallèlement à des ventes de blé tendre dynamiques (Maroc, Yémen...) alors que les importations n'augmentent que de 13 millions (+ 2 %). Au total, le déficit commercial en produits bruts diminue de 37 millions et l'excédent des échanges de produits transformés augmente de 8 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde des échanges est excédentaire et s'élève à 32 millions d'euros mais affiche une baisse de 62 millions sur un an du fait d'une hausse des importations supérieure à celle des exportations tirées par les ventes de pommes de terre et de vins. Ainsi, les importations croissent de 138 millions (+ 4 %) dont 80 millions pour les produits bruts (+ 12 % sur un an). Parmi ceux-ci, la valeur des achats de céréales et d'oléoprotéagineux (principalement du maïs et du tournesol) augmente de 42 millions au total. Pour les produits transformés, la hausse des importations concerne les produits laitiers et les autres produits alimentaires (respectivement + 17 et + 10 millions).

Les indicateurs

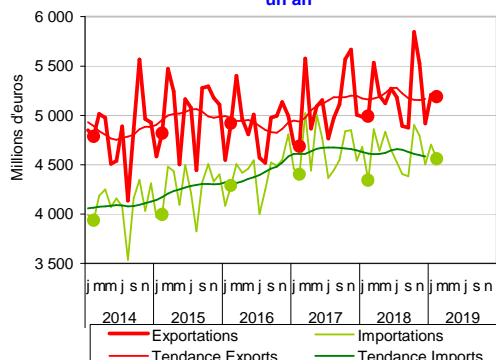
million d'euros

Produits CPF2	Février						Cumul 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
UE												
Produits bruts	648	728	1 007	1 041	359	313	1 296	1 378	1 980	2 113	684	735
Produits transformés	2 447	2 505	2 181	2 224	-266	-281	5 011	5 082	4 453	4 538	-557	-544
AGROALIMENTAIRE	3 095	3 233	3 189	3 265	94	32	6 307	6 460	6 433	6 652	126	192
Pays tiers												
Produits bruts	556	569	379	429	-177	-140	1 149	1 196	749	790	-400	-406
Produits transformés	692	757	1 422	1 495	730	738	1 571	1 609	2 794	2 959	1 223	1 350
AGROALIMENTAIRE	1 248	1 326	1 801	1 924	553	597	2 719	2 804	3 543	3 749	824	945
Monde												
Produits bruts	1 205	1 297	1 387	1 470	182	172	2 445	2 573	2 729	2 903	284	330
Produits transformés	3 138	3 262	3 603	3 719	464	457	6 581	6 691	7 247	7 497	666	807
AGROALIMENTAIRE	4 343	4 560	4 989	5 189	646	629	9 026	9 264	9 976	10 400	950	1 136

Source: Douanes/SSP

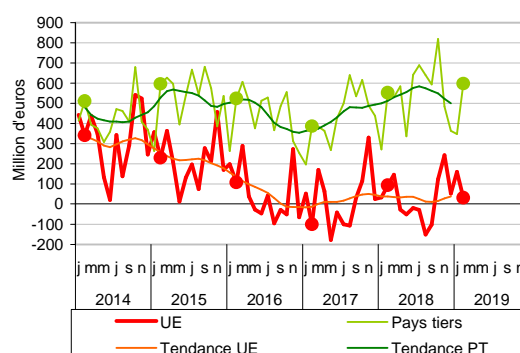
Mises en perspective

En février 2019, augmentation des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En février 2019, le solde commercial progresse sur un an seulement avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Une hausse des importations supérieure à celle des exportations

En février 2019, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire pour le deuxième mois consécutif à 172 millions d'euros. Il perd cependant 10 millions d'euros par rapport à février 2018. Cette évolution résulte exclusivement de la dégradation de l'excédent des échanges avec l'UE (- 46 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (près de 1,5 milliard d'euros) progressent de 83 millions d'euros (+ 6 % par rapport à février 2018). En particulier, les légumes voient la valeur de leurs exportations augmenter de 66 millions d'euros sur un an (+ 37%). Les ventes de pommes de terre apparaissent comme les principales contributrices à cette évolution (+ 46 millions sur un an). Si les quantités exportées progressent de 19 %, la valeur des exportations fait plus que doubler sous l'effet d'une meil-

leure valorisation des produits expédiés dans un contexte de baisse de la production européenne. Les ventes de céréales (principalement de blé tendre) restent encore dynamiques en valeur (+ 22 millions) du fait de prix moyens à l'exportation, là aussi, en hausse.

Les **importations** (1,3 milliard d'euros) augmentent de 93 millions (+ 8 % par rapport à février 2018). La hausse des importations de céréales est notable (+ 28 millions d'euros) et concerne plus particulièrement le maïs à travers des achats de maïs bulgare (les rendements de la récolte hexagonale 2018 ont été affectés par la sécheresse estivale). Il en va de même pour les achats de légumes (principalement de tomates) et de fruits (notamment de mandarines et clémentines) avec respectivement + 15 et + 14 millions d'euros.

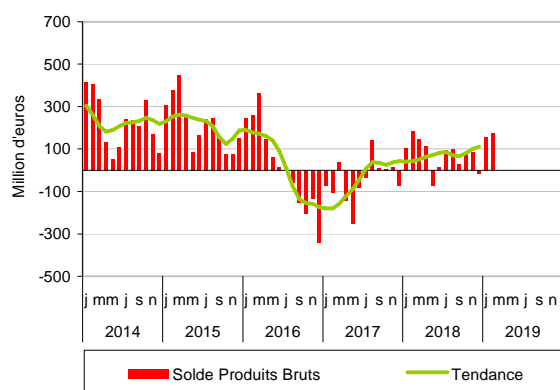
Les indicateurs

Produits CPF4	Février						Cumul 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
PRODUITS BRUTS	1 205	1 297	1 387	1 470	182	172	2 445	2 573	2 729	2 903	284	330
Agriculture et élevage	1 062	1 151	1 303	1 382	241	230	2 150	2 271	2 561	2 724	411	453
Céréales, légum., oléagi.	132	154	768	793	636	639	277	337	1 470	1 528	1 193	1 191
Céréales n. c. riz	27	55	616	639	590	584	58	101	1 185	1 229	1 127	1 128
Oléoprotéagineux	105	100	151	154	46	54	218	236	284	299	66	63
Légumes, fleurs, plantes	352	367	204	267	-148	-100	648	689	420	539	-228	-150
Légumes	288	303	175	241	-113	-62	539	573	365	488	-174	-85
Prod. cult. permanentes	541	583	163	146	-378	-437	1 127	1 138	313	282	-814	-856
Fruits	345	359	117	103	-228	-256	733	732	234	204	-499	-528
Café, cacao, thé	71	77	2	2	-68	-75	156	152	4	4	-152	-149
Animaux vifs, œufs, miel	38	47	169	176	131	128	98	107	358	375	261	268
Bovins	3	5	115	119	113	114	5	10	240	249	235	240
Produits sylvicoles	21	21	35	42	14	21	41	40	71	84	30	44
Pêche et aquaculture	121	125	48	46	-73	-78	253	262	96	95	-157	-166

Source: Douanes/SSP

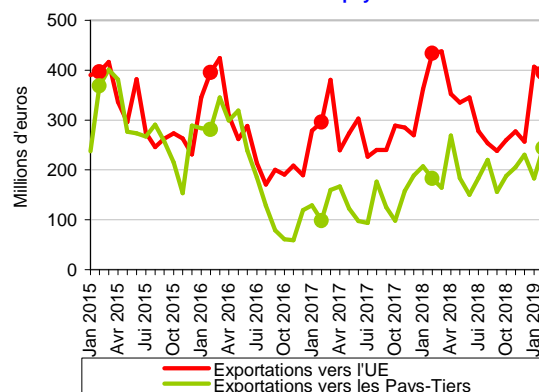
Mises en perspective

En février 2019, le solde des échanges de produits agricoles est excédentaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse des exportations de céréales grâce aux ventes vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Le dynamisme des exportations de boissons est insuffisant pour compenser la hausse des importations

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 457 millions d'euros en février 2019 (- 7 millions d'euros par rapport à février 2018). Sur un an, la baisse de l'excédent commercial concerne exclusivement les pays de l'UE (- 15 millions d'euros).

Les **exportations** (3,7 milliards d'euros) progressent de 116 millions d'euros sur un an (+ 3 %). Les ventes de spiritueux augmentent de 36 millions d'euros du fait de la demande dynamique en provenance des Etats-Unis (premier client des spiritueux français) et de l'Asie (Chine, Singapour, Hong Kong, Taïwan, Corée du Sud). Les exportations de vins et Champagne progressent de

35 millions d'euros sur un an en particulier vers le Royaume-Uni en profitant d'une meilleure valorisation de marchandises vendues mais aussi vers les Etats-Unis.

La valeur des **importations** (près de 3,3 milliards d'euros) augmente de 124 millions d'euros sur un an (+ 4 %). Les achats de la majeure partie des produits transformés apparaissent en hausse, notamment les tourteaux (principalement ceux de soja) et les produits issus de la pêche avec + 33 millions d'euros sur un an pour chacun de ces produits.

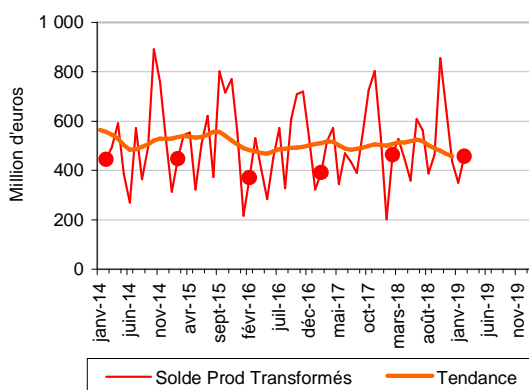
Les indicateurs

Produits CPF4	Février						Cumul 2 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
IAA, TABACS	3 138	3 262	3 603	3 719	464	457	6 581	6 691	7 247	7 497	666	807
Viandes, prod. de l'abattage	436	434	350	345	-86	-89	903	909	705	700	-198	-209
<i>Viande bovine</i>	96	96	71	72	-25	-23	201	200	147	155	-54	-45
<i>Viande porcine</i>	60	51	66	70	7	18	128	112	124	133	-3	21
<i>Volaille</i>	91	92	66	58	-25	-34	182	186	128	114	-54	-72
Prod. préparés de la pêche	278	312	70	63	-209	-248	633	666	142	138	-491	-528
Prod. à base de fruits & lég.	388	404	159	182	-229	-222	803	815	327	357	-476	-459
Huiles, tourteaux, corps gras	249	281	106	89	-143	-192	546	568	208	196	-338	-372
<i>Tourteaux</i>	92	126	14	8	-78	-118	209	246	27	23	-182	-223
Produits laitiers, glaces	306	326	503	534	197	208	622	665	1 017	1 078	395	413
<i>Fromages</i>	114	123	230	240	116	117	234	245	468	491	234	246
Produits des céréales	140	150	216	202	76	52	290	314	449	413	160	99
Biscuits, pâtisseries, pâtes	184	192	153	169	-31	-23	366	388	306	341	-60	-47
Autres produits alimentaires	687	694	707	702	21	8	1 426	1 400	1 443	1 420	17	19
<i>Sucre</i>	25	21	118	80	93	59	51	42	246	163	195	121
<i>Chocolat, confiserie</i>	246	251	163	158	-83	-93	517	501	334	336	-183	-165
Aliments pour animaux	87	92	183	196	96	103	188	195	383	404	195	209
Boissons	280	280	1 142	1 222	862	941	559	552	2 231	2 421	1 671	1 869
<i>Vins, champagne</i>	70	62	669	705	599	642	141	128	1 253	1 373	1 112	1 245
<i>Eaux de vie, alcools</i>	79	91	303	339	224	249	161	170	638	690	477	520
Tabacs	103	97	15	14	-88	-82	245	219	36	31	-209	-189

Source: Douanes/SSP

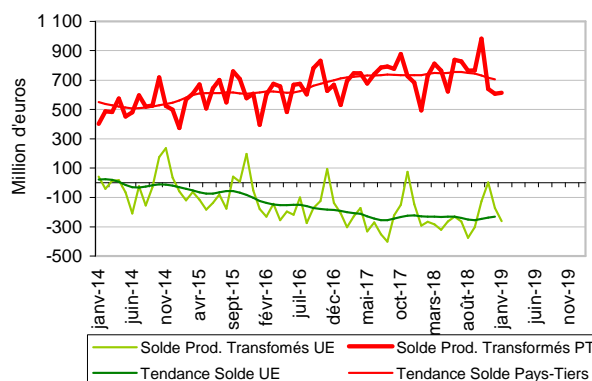
Mises en perspective

Produits transformés : en février 2019, baisse de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en février 2019, poursuite du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)